

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de LENS



**COMMUNE
DE GREPAY**

2025-072

La Maire de la ville de Grenay,

Vu le Code de la route ;

Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants ;

Vu la demande d'autorisation d'entreprendre des travaux par la société Freyssinet en date du 19 août 2025 ;

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des riverains ;

ARRÊTE

Article 1 : En raison de travaux effectués sur la salle Yves-Delory par la société Freyssinet, 9, rue de Santes à Haubourdin, le stationnement sera interdit sur une partie du parking rue Arthur-Lamendin. Ces dispositions seront applicables du 22 août au 31 octobre 2025.

Article 2 : Le pose des barrières de sécurité sera assurée par les services techniques municipaux.

Article 3 : La société Freyssinet devra prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de sécurité, d'accessibilité et de signalisation, conformément aux réglementations en vigueur.

Article 4 : Monsieur le directeur général des services de la mairie de Grenay et Monsieur le commissaire de Police sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à GREPAY
Le 20 août 2025

La Maire
Christelle BUISSETTE